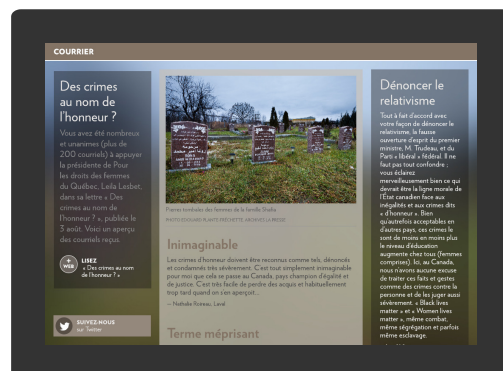




## CET ÉCRAN A ÉTÉ PARTAGÉ À PARTIR DE LA PRESSE+

Édition du 4 août 2021,  
section DÉBATS, écran 7



### COURRIER

## DES CRIMES AU NOM DE L'HONNEUR ?

Vous avez été nombreux et unanimes (plus de 200 courriels) à appuyer la présidente de Pour les droits des femmes du Québec, Leila Lesbet, dans sa lettre « Des crimes au nom de l'honneur ? », publiée le 3 août. Voici un aperçu des courriels reçus.

### Inimaginable

Les crimes d'honneur doivent être reconnus comme tels, dénoncés et condamnés très sévèrement. C'est tout simplement inimaginable pour moi que cela se passe au Canada, pays champion d'égalité et de justice. C'est très facile de perdre des acquis et habituellement trop tard quand on s'en aperçoit...

— Nathalie Roireau, Laval

### Terme méprisant

Il est essentiel que nous trouvions un terme désignant ces crimes, autre que crime d'honneur entre guillemets... un crime, chez nous, contre qui que ce soit, incluant les femmes, n'en sera jamais un d'honneur. Je hais lire ce terme dans nos journaux. C'est communiquer un mépris contre les femmes, donc contre moi-même.

— Pascale Levasseur, LaSalle

### Égalité des sexes

Il est temps que les cultures religieuses ou sociales qui continuent de placer la femme dans un statut inférieur à l'homme soient dénoncées, éduquées et soumises aux lois et règles de l'égalité des sexes. Il n'y a aucune excuse pour ces crimes d'honneur.

— Gaétan Charland, Sainte-Sophie

### Déshonneur

Les crimes d'honneur sont des crimes contre les femmes et commis au nom d'une certaine culture religieuse où l'égalité entre les hommes et les femmes est refusée. M. Trudeau, cessez de déguiser votre pensée et dénoncez ce déshonneur.

— Marie Marsolais

### Archaïsme évident

Notre complaisance et notre mollesse mèneront à notre perte et à la disparition de notre société qui se veut égalitaire pour les femmes et les hommes. L'archaïsme évident de certaines cultures est incompatible avec notre mode de vivre et de penser. Les « crimes d'honneur » se doivent d'être plus sévèrement punis pour montrer une fois pour toutes que ces comportements ne sont pas acceptables et ne seront en aucun cas tolérés.

— Françoise Bisutti

### **Principes moyenâgeux**

Les crimes d'honneur sont des féminicides basés sur des principes moyenâgeux. Quelle que soit la religion qui permette aux mâles d'une famille ou d'une communauté de s'arroger le droit de contrôle et de vie ou de mort sur une femme, cette religion n'a pas de place dans notre pays et ses adeptes devraient être expulsés. Au lieu de ça, on crée une loi contre l'islamophobie ! Il est grand temps que Justin Trudeau comprenne que son « soi-disant multiculturalisme » a des limites et que les valeurs canadiennes doivent être respectées par tous peu importe leur religion.

— Jocelyne Henry, Montréal

### **Infamie envers les femmes**

Bravo, Madame Lesbet, pour la dénonciation de cette infamie envers les femmes que les hommes et la société ont le culot d'appeler « crime d'honneur ». Cela devrait s'appeler plutôt « crime d'horreur » ! Je vous félicite pour cette prise de position et cette prise de parole importante et nécessaire et suis de tout cœur avec vous dans cette lutte qui devrait toucher toutes les femmes et mobiliser nos sociétés québécoise et canadienne qui se disent si égalitaires.

— Marie-Josée Hardy

### **Notion bidon du multiculturalisme**

Il n'y a pas de mots assez forts pour dénoncer cette barbarie. Au nom de la notion bidon du multiculturalisme, il nous faudrait tolérer ces aberrations ? Et encore, si nous dénonçons cet élément de leur culture qui bouleverse nos valeurs fondamentales, on nous traite de racistes !

— René Tremblay

### **Haïr les hommes**

Ça me fâche trop, je ne peux pas dire les sentiments que je ressens. C'est assez pour nous faire haïr les hommes.

— Diane Roy

### **Dénoncer le relativisme**

Tout à fait d'accord avec votre façon de dénoncer le relativisme, la fausse ouverture d'esprit du premier ministre, M. Trudeau, et du Parti « libéral » fédéral. Il ne faut pas tout confondre ; vous éclairez merveilleusement bien ce qui devrait être la ligne morale de l'État canadien face aux inégalités et aux crimes dits « d'honneur ». Bien qu'autrefois acceptables en d'autres pays, ces crimes le sont de moins en moins plus le niveau d'éducation augmente chez tous (femmes comprises). Ici, au Canada, nous n'avons aucune excuse de traiter ces faits et gestes comme des crimes contre la personne et de les juger aussi sévèrement. « Black lives matter » et « Women lives matter », même combat, même ségrégation et parfois même esclavage.

— Lise Hébert

### **Réveillons-nous**

Je suis tout à fait d'accord. En plus, il y a toutes ces jeunes filles canadiennes envoyées contre leur gré dans d'autres pays pour y être mariées sans consentement. Qui en parle ? Elles existent dans nos voisinages. Il n'y a rien à faire. Elles disparaissent. Il y a aussi les doubles, triples épouses. On se ferme les yeux. N'est-ce pas illégal au Canada ? Nos valeurs, institutions, convictions et même notre paix sociale en dépendent. Réveillons-nous.

– Marthe Oliver

Faibles et pleutres

Ce ne sont pas les choix que nous voulons pour nos enfants, mais une chose est certaine que ces hommes venant de pays « au crime d'honneur » ne sont pas des Hommes mais des lâches et des barbares. Ce sont eux les faibles et les pleutres.

– Simone Lévesque

Droits des femmes

Les droits des femmes devraient être protégés et passer avant ceux des religions.

– Marie-Lyse Julien Lesco

Une honte

Il faudrait que tous les représentants de toutes les communautés condamnent les crimes d'honneur ainsi que toutes les contraintes faites aux filles et aux femmes. Il ne faut pas avoir peur de contester des cultures et des religions qui ne respectent pas nos traditions et nos lois. L'indifférence face à ces pratiques barbares de la part des chefs religieux est une honte.

– Shahira Fawzi